MAIRIE DE CROISY SUR EURE
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Le Lundi 11 juillet 2022

L'an 2022, le lundi 11 juillet à 18h30, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Jean Michel de MONICAULT maire,

Présents : Jean Michel DE MONICAULT, Christine BAUDRY, Marcel BOUCHER, Pierre de MONICAULT, Nicolas PEAN, Jacky SABOURIN,
Pouvoirs : Geraldine CHAPELAIN à Jacky SABOURIN ; Cyril GARREAU à Jean Michel de MONICAULT ; Freddy BIZARD à Pierre de MONICAULT.
Absents : Jean François CARRIERE, Alexandre GUENEAU

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 6
Nombre de pouvoirs : 3
Votants : 9
Absents : 2

Date de convocation : le Jeudi 30 juin 2022

ORDRE DU JOUR :

Nous nous limiterons au point suivant :
Nomination d'un secrétaire

1) **Approbation du compte rendu du 13 juin 2022**
2) **Gestion du Personnel,**
3) **Finances, Décision Modificative**
4) **Urbanisme**
5) **Fleurissement, environnement, patrimoine**
6) **SIEGE : projet 2023**
7) **Compte rendu assemblées plénières (SNA27 et CAUE)**
8) **Informations diverses,**
9) **Prochains rendez-vous.**

Les dossiers concernant ces points sont consultables en mairie.

Prochain Conseil municipal : le lundi 5 septembre 2022 à 18 h 30 en présence de Mme Porcher

---

Nomination d'un secrétaire : Nicolas Péan

1. **Approbation du compte rendu du lundi 13 juin 2022. Aucun**
2. **Gestion du personnel :**
   a. Avancement du dossier de mise à la retraite d'Éric LEBREC.
   b. Congés d'été (voir tableau Excel) le maire demande à ceux qui n'ont pas répondu de remplir le tableau qui a été envoyé la semaine dernière)
3. **Finances :**
   a. **Bilan comptable à mi-année** (les tableaux de ce bilan vous sont présentés en séance et seront remis à hauteur pour le conseil du 5 septembre en présence de Mme PORCHER).

Pour info : Mme Porcher nous a informé son indisponibilité pour le conseil du 4 ou 11 juillet. Elle participera à celui du 5 septembre 2022.
Le maire présente au conseil ce bilan et fait les interprétations et explications nécessaires : la planification des dépenses est respectée.

Situation comptable - BUDGET COMMUNAL CROISY-SUR-EURE - 2022

Chapitres ventilés par Articles

(Dépense - Section Fonctionnement)

Chap./Articles	Désignation	Total Budget	Réalise	Solde	% Réal.
011	Charges à caractère général	53 791,00	33 614,27	20 176,73	62,49
012	Charges de personnel et frais assimilés	93 958,00	54 761,15	39 196,85	58,28
014	Atténuations de produits	780,00	0,00	780,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	54 282,00	22 916,13	31 365,87	42,22
66	Charges financières	3 180,00	2 928,38	251,62	92,09
022	Dépenses imprévues	3 052,11	0,00	3 052,11	0,00
023	Virement à la section d'investissement	19 638,89	0,00	19 638,89	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 161,00	0,00	2 161,00	0,00
		230 843,00	114 219,93	116 623,07	49,48

Situation comptable - BUDGET COMMUNAL CROISY-SUR-EURE - 2022

Chapitres ventilés par Articles

(Recette - Section Fonctionnement)

Chap./Articles	Désignation	Total Budget	Réalise	Solde	% Réal.
013	Atténuations de charges	26 631,00	5 358,78	-21 272,22	20,12
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	530,00	521,00	-9,00	98,30
73	Impôts et taxes	119 505,00	60 113,00	-59 392,00	50,30
74	Dotations, subventions et participations	83 477,00	36 447,08	-47 029,92	43,66
75	Autres produits de gestion courante	700,00	0,76	-699,24	0,11
77	Produits exceptionnels	0,00	3 980,15	3 980,15	0,00
		230 843,00	106 420,77	-124 422,23	46,10

Situation comptable - BUDGET COMMUNAL CROISY-SUR-EURE - 2022

Chapitres ventilés par Articles

(Dépense - Section Investissement)

Chap./Articles	Désignation	Total Budget	Réalise	Solde	% Réal.
16	Emprunts et dettes assimilés	23 797,00	15 834,68	7 962,32	66,54
20	Immobilisations incorporelles	3 210,00	2 247,00	963,00	70,00
204	Subventions d'équipement versées	9 587,00	3 776,91	5 810,09	39,40
21	Immobilisations corporelles	9 812,00	6 559,82	3 252,18	66,86
001	Déficit d'investissement reporté	110 667,79	0,00	110 667,79	0,00
		157 073,79	28 418,41	128 655,38	18,09

Situation comptable - BUDGET COMMUNAL CROISY-SUR-EURE - 2022

Chapitres ventilés par Articles

(Recette - Section Investissement)

Chap./Articles	Désignation	Total Budget	Réalise	Solde	% Réal.
10	Dotations, fonds divers et reserves	117 179,90	2 127,00	-115 052,90	1,82
13	Subventions d'investissement reçues	18 094,00	18 091,97	-2,03	99,99
021	Virement de la section de fonctionnement	19 638,89	0,00	-19 638,89	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 161,00	0,00	-2 161,00	0,00
		157 073,79	20 218,97	-136 854,82	12,87

Le conseil après discussion, donne un avis positif sur ce bilan. Il demande à éviter les dépenses inutiles.

b. **Décision Modificative** : il s'agit de rééquilibrer le compte d'investissement permettant le paiement de la facture du SIEGE concernant le remplacement de l'éclairage public LED(phase 2 de 2022) par un virement de :
la somme de -700 € du compte 2128, Autres agencements et aménagements de terrains
et de +700 € au compte 2041582 Bâtiments et installations.

Délibération du conseil sur cette Décision Modificative : le conseil donne un avis favorable à l'unanimité.

c. **Salaires des employés** : 3.5% d'augmentation pour tous et toutes, attente de l'application de la notification (voir décret JO du 7 juillet 2022) ; reconduction de la garantie individuelle de pouvoir d'achat (GIPA) en 2022.

4. **Urbanisme :**
   a. **Modification simplifiée du PLU : quelques réponses des PPA arrivent (positives) ; les autres ont encore 1 mois pour répondre (début août).** Une délibération (délibération n°1) devra être faite début septembre pour lancer la procédure d'annonces légales et de mise à disposition du public de la modification simplifiée du PLU.

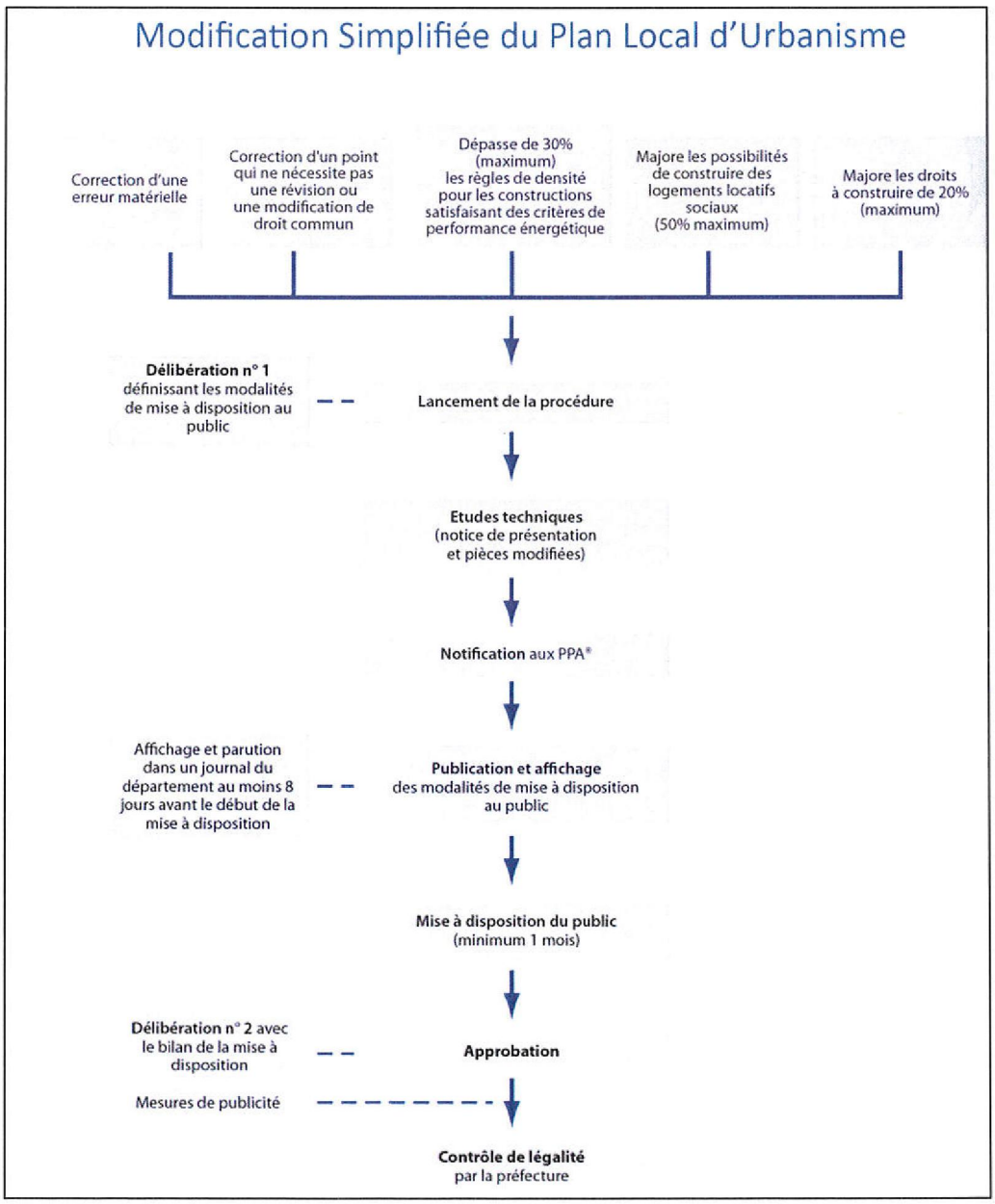

b. **Parcelle boisée ZD 195.** Les futurs acheteurs ont été prévenus de la décision du conseil municipal concernant l'abandon de notre droit de préférence sur le projet d'aménagement prévu par la mairie.

c. **Déplacement du panneau sortie commune route de Vaux :** Le CUb pour les 3 terrains à bâtir a été refusé, cause sortie sur Départementale (70 Km/h). Si l'Agence routière nous accorde ce déplacement au plus juste pour ne pas avoir cette contrainte pour ces terrains et autres constructions déjà existantes, nous serions en agglomération (50 Km/h). Attente avis de l'Agence routière.

d. **Activité urbanisme du 2ème trimestre :**

CR activités urbanisme Période du 1er avril 2022 au 30 juin 2022

Dossier N°	concerne	Propriétaire Acheteur/vendeur	adresse	lieu	N° cadastral	surface terrain	zone PLU	zonage PPRI	obs.
CUb 21 A0001	Division pour vente 3 terrains à bâtir	Baudet/Géodia	24 bis route de Vaux	Le Village	ZA 34, 35, 36 et 92	3 360 m²	U	jaune	**Avis IDS défavorable: accès sur RD71 à sécuriser**
CU 22 A0005	Vente	Cotard/David	22 route de Vaux	Les Marettes	ZA 40	390 m²	U	jaune	Servitude Publique (gaz)
PC									
DP 0005/20 04/08/2020	Isolation, remplacement fenêtres et chassis de toit	Legut Sylvie	4, rte de Martainville	Le Haut Croisy	ZD239	1 265 m²	U	blanche	**Attente DAACT**
DP 0001/21 30/03/2021	Ouverture baie vitrée & pose d'une pergola	Vimard Marianne	7, rond-point du Messie	Le village	AB111	532 m²	U	blanche	**Attente DAACT**
DP A0001 27/01/2022	Ouverture velux salon sur champs	Huet Manu	4, route de Saint Aquilin	La vallée coqueline	ZC 26, 48, 489, 50, 51, 52, 53, 54, 56, 57 et 179	14 562 m²	N	blanc	**Attente DAACT**
DP A000/22 //2022						m²			

e. **Activité urbanisme IDS de la SNA27 pour le 1er semestre 2022 :**
Nombre de dossiers traités par le service IDS (CU, DP, PA, PC et PD) : 1 176
Nombre de dossiers traités pour la SNA27 (CU, DP, PA, PC et PD) : 879
Nombre de dossiers traités (DP) : 1 pour Croisy sur Eure.

f. **Relance des dossiers des demandes d'agenda d'accessibilité déposés en 2017 !**

Il nous est demandé de reprendre les dossiers des demandes de travaux d'accessibilité pour justification des travaux exécutés, afin de régulariser la situation au regard de la réglementation avec la DDE. Il s'agit de la place communale, des bureaux d'accueil, de la salle de cérémonie, de l'atelier, de l'église et du cimetière… Cette démarche doit, bien évidemment être réalisée en ligne sur une plateforme informative.

5. **Fleurissement, environnement, patrimoine :**

a. **Le 14 juin : Rassemblement des membres des jurys de secteur des villes et villages fleuris.** Superbe journée avec enthousiasme de tous les participants sur le fleurissement de la commune, son patrimoine, et le parcours de découverte du fond de vallée et de sa biodiversité. Très intéressante participation des experts du CAUE.

b. **Le 17 juin : Participation de 70 membres du Centre d'Etude Vernonnais (CEV)** qui organisait la sortie de fin d'année par la découverte de l'histoire du village au travers de son patrimoine. Une visite du patrimoine du village a été réalisée et s'est terminée par un excellent diner au Moulin du Bechet dans une très bonne ambiance. Un livret de 12 pages a été rédigé, imprimé et édité par le CEV. (disponible en mairie)

c. **Le 23 juin : passage du jury de secteur des villes et villages fleuris** pour l'évaluation du village de Croisy. Que de bonnes remarques et félicitations ! nous attendons maintenant le verdict d'Eure tourisme.

Je souhaite souligner mes félicitations à CEDRIC et KEVIN pour la préparation réalisée de ces trois manifestations d'importance et leur implication dans les moindres détails pour que rien ne soit oublié…

d. **Aménagement du circuit de découverte du fond de vallée ;** coopération avec la fromagerie Boursin qui a avancé dans sa démarche de découverte de l'environnement de l'usine. Ils vont acheter à des prix négociés des panneaux indicateurs pour l'usine et nous propose d'en approvisionner pour nous.

La discussion de ce matin avec la présence du CAUE et de la fromagerie BOURSIN a permis de définir le besoin en termes de nombre de panneaux. La proposition serait la suivante :

- 1 grand panneau de (100x140) présentant le plan du circuit et des points d'intérêt (paysage, secteurs écologiques, faunes, flores, …) Ce panneau sera installé sur le parking du terrain de loisir au centre du village (départ de la promenade)

- 5 petits de (42x30), dont 1 sur le paysage de la vallée de l'Eure (chemin des sablons), 1 sur l'architecture du patrimoine du village (Eglise), 1 sur l'écologie (la flore en zone humide), 1 sur l'écologie le bois des longues raies (arbres remarquables) et 1 sur l'écologie (la faune, oiseaux et autres).

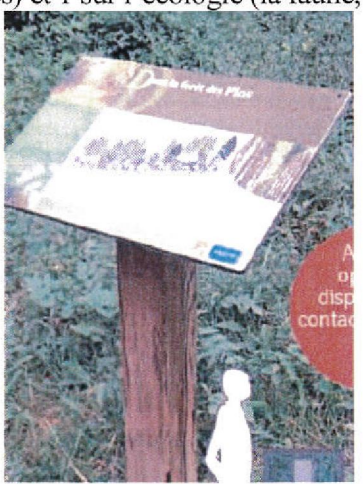

- 3 panneaux indicateurs fléchés fournis par Boursin (gratuits)

Le coût, négocié par Boursin est raisonnable compte tenu qu'il prend en compte la création des panneaux, la mise en page, le décor en vinyle contre collé sur Reynobond (épaisseur 3 mm), la vitrification en inclusion des supports, une pellicule anti-tag, la fabrication des panneaux et la livraison :

Création/exécution/Mise en page de 6 visuels		480,00 € HT
Le grand panneau **1** (1400 x1000) :	Unité : 930,00 € HT soit	930,00 € HT

Les tables de lectures **5** (42x 30) :	Unité : 290, 00 € HT soit	1 450,00 € HT
Création et mise en page :		416, 00 € HT
Soit total HT de l'ensemble :		**2860,00 € HT**
Prix total TTC de l'ensemble		**3432,00 € TTC**

TVA récupérée par le fond de compensation (investissement).

Le maire demande au conseil de s'exprimer sur le sujet compte tenu que les délais de fabrication sont de 3 mois et que nous pourrions payer la facture en différé. Un engagement de principe est a décidé avec envoi d'un courrier à la Fromagerie BOURSIN. La création pourrait être prévue en septembre pour une livraison en novembre ou décembre.
Une participation de la SNA ou du département va être demandée.
Le conseil, après délibération, donne un accord à l'unanimité sur le projet et demande au maire de lancer le financement du projet.

6. SIEGE, travaux 2023 : Décision à formuler sur la programmation de projet en 2023

Par courrier du 23 mai 2022, le siège nous demande de définir les projets que nous souhaiterions réaliser en 2023 : réseaux d'électricité et d'éclairage public, et transition écologique.
Nous devons renvoyer nos demandes avant le 23 juillet 2022 en ayant délibéré nos choix.

Délibération du conseil sur les choix à coopter : le conseil décide de réaliser la fin du projet de remplacement de l'éclairage par des LED phase 3.

Demande d'un devis à l'entreprise Lebrun Marie pour remplacement des projecteurs d'illumination de l'église par des LED. En attente ! les indications données par téléphone donnent des chiffres importants (de l'ordre de 15 000 €). J'ai demandé un devis pour installer une horloge de coupure permettant de régler les heures d'illumination à notre guise.

Après délibération, le conseil ne souhaite pas investir une telle somme (attente du devis). Il propose la mise en place d'un système permettant de régler la durée de l'éclairage.

7. Compte rendu des assemblées délibérantes

a. SNA :

a. Parlement des maires : le 23 juin 2022. Deux sujets : l'avancement du développement de la fibre (voir courrier informatif ci-dessous) et le développement hospitalier du traitement psychiatrique des malades.

b. Réunion conseil communautaire des délégués : le 30 juin 2022 (participation de Jacky Sabourin)

b. CAUE : Assemblée générale le 30 juin 2022.

c. Sous-Préfecture des Andelys : le 5 juillet, réunion des maires avec le nouveau sous-Préfet Mr Nicolas Lebas. Les sujets présentés ont porté sur

- ✓ La réorganisation de la sous-préfecture de l'Eure
- ✓ La mise en place des relais FRANCE SERVICE (accès aux services publics)
- ✓ La réorganisation des comptes publics par la DGIFP et des perceptions !
- ✓ La santé ; la mise en place de maison de santé… !
- ✓ L'aide aux communes : les subventions et dotations : comment ça marche… !

8. Informations diverses, :

- Pré-inscriptions pour l'accueil des mercredis 2022/2023 durant les vacances : elles seront ouvertes aux familles à compter du vendredi 15 juillet prochain, depuis le guichet unique de SNA.
- Publications des actes : Le droit à la dématérialisation des actes devient la règle sur le site internet de la commune, l'affichage sur panneaux n'est plus obligatoire mais reste à l'appréciation de la commune pour le faire en plus. Le maire souhaite continuer cette publication sur panneau.

- Piratage du site messagerie de la mairie ! nous avons passé une journée à remettre tout en ordre (changement de nom, changement de mot de passe) élimination de tous les mails frauduleux de la corbeille.

- Demande de pose d'un distributeur de vente de pizzas par la société « Les pizzas Demoniak » :

Avis du conseil municipal : le conseil n'est pas favorable à mettre en place ce dispositif. Un courrier de réponse sera envoyé au demandeur.

- Information sur l'Installation de la fibre :

Monsieur le Maire,

Comme vous le savez, Eure Normandie Numérique est propriétaire du réseau public de fibre optique eurois et c'est Eure Normandie THD qui est chargé de l'exploitation de ce réseau par délégation de service public jusqu'en 2039.

Eure Normandie THD est responsable de la gestion :

- des FAI (Fournisseurs d'Accès Internet),
- des problématiques de raccordement,
- du référencement des nouveaux logements,
- des incidents sur le réseau…

Pour ce faire, elle met à votre disposition :

- un numéro d'appel : **0 809 54 99 27**,
- et un site internet (**eure-normandie-thd.fr**) où vous pouvez notamment déclarer les dommages au réseau fibre (Espace Elus → Déclarer un dommage).

Si toutefois, vous rencontriez des difficultés en ce qui concerne la fibre, nous mettons en place un guichet unique qui vous est exclusivement réservé afin que notre équipe d'Eure Normandie Numérique vous accompagne dans la résolution du problème. A ce titre, une adresse vous est spécialement dédiée :

maire@eurenormandienumerique.fr

Nous nous engageons à vous apporter une première réponse sous 48 heures ouvrées.

En espérant que cette mise en place vous soit utile, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de ma considération distinguée.

- compte rendu du « déjeuner sur l'herbe » le dimanche 26 juin organisé par le comité des fêtes : environ 50 personnes ont participé à cet évènement. Bonne ambiance avec la participation de l'association « jeux en bois ». le comité des fêtes aurait préféré une contribution plus importante de la population locale.

9. Prochains rendez-vous :

- Prochain conseil le 5 septembre 2022.

Le secrétaire de séance,

Signature informatique
Nicolas PEAN.

le maire,

MAIRIE DE CROISY-SUR-EURE

Jean Michel de Monicault